

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005 / AONO/MINHDU/CIPM/19 DU 08 FEV 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES DALOTS AVEC OUVRAGES DE TETES DANS
CERTAINES VILLES DU CAMEROUN
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019

1. Objet de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux de construction des dalots avec ouvrages de têtes dans certaines villes du Cameroun.

2. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en cinq (05) lots ci-après indiqués :

N° Lot	Ville	Localisations
01	YAOUNDE (MANGUIER)	Construction d'un dalot double 2x(2,5 m x 2,5m) avec ouvrages de têtes dans l'arrondissement de Yaoundé 1 ^{er} sur la rivière TONGWALA au quartier MANGUIER
02	YAOUNDE (BIYEM ASSI)	Construction d'un dalot double 2x(3x2.50m) avec ouvrages de têtes à la fin de la descente de l'Hôtel SOMATEL au quartier Biyem-Assi dans l'arrondissement de Yaoundé VIe
03	BAMENDA II (NITOP) et (ATOOUAKUM)	Construction d'un dalot double 2x(3 x 2.5) m dans l'arrondissement de Bamenda II au quartier NITOP I – TATURU (Below Nitop market) et Coulage du tablier d'un ouvrage existant au quartier ATOOUAKUM de dimension (9 x 7) m dans l'arrondissement de Bamenda II.
04	DSCHANG (TSINKOP)	Construction d'un dalot triple 3 x (2 x 3) m sur la Rivière DSCHANG-WATER au village TSINKOP.
05	DSCHANG (TSINFEM)	Construction d'un dalot (3 x 3) m au quartier TSINFEM – FOTO à DSCHANG.

3- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie ;
- Les travaux d'ouvrages d'art et hydraulique ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU, Exercice 2019.

6. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

7. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste

Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 115 000 F (cent quinze mille francs) CFA payable au Trésor Public.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots :

N° Lot	Cautionnement Provisoire	Montants prévisionnels
01	1 600 000	80 000 000
02	800 000	40 000 000
03	1 200 000	60 000 000
04	1 600 000	80 000 000
05	800 000	40 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité (90 jours) des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

10. Remise des offres.

Chaque offre, sous peine de rejet, devra être rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINH DU, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge) au plus tard le 14 MARS 2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005 /AONO/MINH DU/CIPM/19 DU 08 FEV 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES DALOTS AVEC OUVRAGES DE TETES DANS
CERTAINES VILLES DU CAMEROUN
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 14 MARS 2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouge). Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la Commission Interne de Passation des Marchés.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

15. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie ;
 - c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
 - c4) absence de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 25 millions FCFA ;
- d) N'avoir pas réalisé au cours des **cinq (05) dernières années** un projet de construction d'ouvrage d'art ou hydraulique d'un montant minimum de 40 millions ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-benne;
 - 01 pelle chargeuse;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 21 critères essentiels/27.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	08 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel	10 critères
F - Surface financière	01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots. Pour être attributaire de deux lots, le soumissionnaire devra justifier à la fois de sa capacité financière pour deux lots et de sa capacité à mobiliser deux équipes distinctes de personnel clé (Conducteur des travaux, chef chantier).

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix des lots à lui attribuer.

17. Renseignements complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

17.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Additif à l'appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Yaoundé, le 08 FEB 2019

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- AFFICHAGE



LE MINISTRE

Comptessine Ketcha Célestine

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° 005 /AONO/MINHDU/CIPM/19 OF **08 FEB 2019**
FOR THE EXECUTION OF CONSTRUCTION WORKS OF
SCUPPERS IN SOME TOWNS OF CAMEROON
(EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING: PIB Fiscal 2019

1. Subject of the bid invitation

The Minister of Housing and Urban Development, project owner and contracting authority, hereby issues in emergency procedure an open national bid invitation for the execution of construction works of scuppers in some towns of Cameroon.

2. Allotment

Works under this bid invitation are divided into 1 (one) lot as follows:

N° of lot	Towns/Quarters	Stretches
01	YAOUNDE (MANGUIER)	Construction works of a double scupper measuring 2x(2,5 m x 2,5m) in the Yaounde 1 on the river TONGWALA at MANGUIER neighborhood
02	YAOUNDE (BIYEM ASSI)	Construction works of a double scupper measuring 2x(3x2.50m) behind SOMATEL Hotel at BIYEM ASSI neighborhood in Yaoundé 6
03	BAMENDA II (NITOP) et (ATOOUAKUM)	Construction works of a double scupper 2x(3 x 2.5) m in the Bamenda II subdivision at NITOP 1 – TATURU (Below Nitop market) neighborhood and casting deck of an existing structure at ATOOUAKUM measuring (9 x 7) m
04	DSCHANG (TSINKOP)	Construction works of a triple scupper measuring 3 x (2 x 3) on the river DSCHANG Water in the TSINKOP village
05	DSCHANG (TSINFEM)	Construction works of a simple scupper measuring (3 x 3) in the town of Dschang at TSINFEM-FOTO neighborhood

3. Consistency of works

The works under this bid invitation comprise the following operations:

- Site installation ;
- Preliminary works ;
- General earthworks ;
- Road works.

N.B: It should be noted that drainage works shall be executed using the Labor-Based Approach (HIMO).

4. Participation and origin

Participation in this tender invitation shall be open to public works companies or groups of joint companies based in Cameroon.

5. Financing

The works under this bid invitation shall be financed with PIB resources for fiscal 2019.

6. Consultation of the Bidding Documents

The Bidding Documents may be consulted from MINHDU's Contract service, 9th floor, room 02 of the ministerial building N°1 (opposite the Central Post Office).

7. Acquisition of the Bidding Documents

The Bidding Documents may be obtained from MINHDU's Contract service, 9th floor, room 02 of the ministerial building N°1 (opposite the central post office). The documents shall be obtained upon presentation of a receipt testifying to the payment of a non-refundable deposit of CFAF **115 000 (one hundred and fifteen thousands)** payable to the Public Treasury.

8. Provisional guarantee

Each bidder shall enclose in their administrative documents a provisional guarantee issued by a first class banking institution or insurance company approved by the Minister in charge of Finance. The amount of the guarantee shall be as follows:

N° of lot	Provisionnal guarantee	Estimated costs
01	1 600 000	80 000 000
02	800 000	40 000 000
03	1 200 000	60 000 000
04	1 600 000	80 000 000
05	800 000	40 000 000

Under pain of rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than 3 (three) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released within 30 days after publication of bid evaluation results. For the successful bidder, the provisional guarantee shall be released only after constitution of the definitive guarantee.

9. Presentation of bids

Bids shall be presented in the following three volumes, in an envelope as such:

- Volume 1: administrative documents;
- Volume 2: Technical bids;
- Volume 3: Financial bids.

All components of the Bids (volumes 1, 2 and 3) shall be in a large sealed envelope labeled only with the name of the Bid in question.

The Different documents of each Bid shall be numbered following the bidding document order and separated with identical color dividers.

10. Submission of Bids

Each bid, subject to rejection, shall be drafted in English or French in 7 (seven) copies, that is, 1 (one) original and 6 (six) copies labelled as such, and be forwarded to MINHDU's Contract service (tenders office), located at the 2nd floor of the PDUE project/MINHDU building, behind the DGSN at LONGKAK-Yaoundé (building in white with balcony in red), no later than 7 4 MARS 2019 at 1 pm, local time. Bids shall be deposited and labelled as follows:

OPEN NATIONAL BID INVITATION
N° 005 /AONO/MINHDU/CIPM/19 OF 0 8 FEV 2019
FOR THE EXECUTION OF CONSTRUCTION WORKS OF
SCUPPERS IN SOME TOWNS OF CAMEROON
(EMERGENCY PROCEDURE)
FINANCING: PIB Fiscal 2019

"TO BE OPENED ONLY DURING THE EVALUATION SESSION".

11. Duration of tender validity

The bids shall be valid for 90 (ninety days) with effect from their submission deadline.

12. Opening of bids

The opening of bids shall be done in a single phase; it shall take place on 7 4 MARS 2019 as from 2 p.m. local time, by the Tenders Board of the Ministry of Housing and Urban Development meeting on the 2nd floor of the PDUE project/MINHDU building, behind the DGSN at LONGKAK-Yaoundé (building in white with balcony in red).

Only bidders or their duly authorised and well informed representatives shall attend this session.

13. Bid admissibility

Under pain of rejection, the administrative documents required shall be produced in their originals or true copies certified by the issuing services, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. The documents shall be dated at most 3 (three) months or must have been established after the date of publication of this bid invitation.

The duly signed and stamped bid in accordance with the specimen contained in the bidding package, shall state costs in XAF inclusive and exclusive of taxes including any discounts in unequivocal terms.

Any bid non consistent with the specifications of this Bid Invitation and Bidding Documents shall be deemed inaccessible by the Tenders Board.

14. Execution deadline

The maximum deadline for the execution of the works shall be **three (3) months**.

15. Bid assessment criteria

Evaluation of bids shall be based on the following criteria

15.1 Eliminary criteria

- a) absence of the provisional guarantee in the administrative bid ;
- b) false declaration or forged document;
- c) incomplete technical bids such as the absence of:
 - c1) an attestation of site visit signed in truth by the bidder;
 - c2) a Supervisor of works, Civil Engineer registered with NOCE with minimum A/Level +3 and supervision of minimum 01 (one) road project;
 - c3) declaration on the honor of non-abandonment of contracts during the last five (05) years;
 - c4) absence of attestation of solvency of a minimum amount of CFAF 25 million;
- d) non justification of the execution over the last three years of at least one public hydraulic project with a amount greater than or equal to 40 million ;
- e) Failure to justify ownership or rent of the following equipment's:
 - 1 truck ;
 - 1 Backhoe Loader;
- f) omission of a quantified unit price in bid;
- g) omission of sub-details of a quantified unit price;
- h) Not satisfying at least 21 elements of essential criteria/27.

15.2 Essential criteria

Technical bids shall be assessed according to the following assessment grid:

A- Presentation	01 criteria
B- References	03 criteria
C- Managerial personnel	08 criteria
D- Methodology	04 criteria
E- Equipment	10 criteria
F- Financial capacity	01 criteria

Details of these essential criteria are specified in the assessment grid attached to the Special Tender Regulations. In the event of a conflict between the Tender Notice, the evaluation grid and the RPAO, only the latter must be taken into consideration.

16. Award of contract

The project owner shall award the contract specified in this Bid invitation to the lowest bidder that meets the requisite technical and administrative capacities.

A single bidder cannot be awarded more than two lots. In order to be awarded two lots, he must justify both his financial capacity for two lots and his ability of mobilizing two separate teams of managerial personnel (chief contractor, project manager).

In case where a bidder meets the requisites in more than one lot, the project owner reserve the right to award the lots of his choice.

17. Further information

17.1. Additional technical information may be obtained from the Department of Urban Development of Ministry of Housing and Urban Development, located at the 7th floor-door 06 of the ministerial building N°1 (opposite the Yaoundé central post office) during opening hours.

17.2. For any denunciation of act of corruption, call or send a SMS to MINMAP to the numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18. Amendment to the Bid invitation

Optional additives may be made to this DAO in compliance with applicable regulations.

Yaoundé, on 08 FEB 2019

Copies :
- MINMAP
- ARMP
- POSTING


LE MINISTRE
Compteur n°01 Ketcha Celestine